RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 01346
Numéro SIREN : 383 497 963
Nom ou dénomination : ABALONE FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 23/01/2019 sous le numéro de dépôt 907

ABALONE TT FRANCE
Société par actions simplifiée
Au capital de 500 000,00 euros
Siège social : 43, rue Bobby Sands – 44800 SAINT-HERBLAIN
RCS NANTES 383 497 963

Déposé au Greffe
le 07 JAN. 2019
sous le N° 907
RCS N° 91B1346.

COMPTES ANNUELS CLOS
LE 31 DECEMBRE 2017

Certifiés conformes,
LE PRESIDENT

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	86 946.31	81 482.09	5 464.22	7 177.50	-1 713.28	-23.87
	Fonds commercial (1)	54 500.00		54 500.00	54 500.00		
	Autres immobilisations incorporelles	1 375.00		1 375.00		1 375.00	
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	5 763.99	4 413.81	1 350.18		1 350.18	
	Autres immobilisations corporelles	396 351.29	260 952.43	135 398.86	104 399.17	30 999.69	29.69
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	4 470 008.75	40 806.00	4 429 202.75	4 181 543.75	247 659.00	5.92
	Créances rattachées à des participations	290 121.28		290 121.28	290 121.28		
	Autres titres immobilisés	67 587.79	50 007.29	17 580.50	17 580.50		
	Prêts	5 039.09		5 039.09	28 104.80	-23 065.71	-82.07
	Autres immobilisations financières	34 082.78		34 082.78	42 082.78	-8 000.00	-19.01
	Total II	5 411 776.28	437 661.62	4 974 114.66	4 725 509.78	248 604.88	5.26
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	2 240.61		2 240.61		2 240.61	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	4 012 784.62	31 092.91	3 981 691.71	3 179 046.85	802 644.86	25.25
	Autres créances	7 881 030.87	528 265.86	7 352 765.01	5 256 281.25	2 096 483.76	39.89
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	9 895 349.17		9 895 349.17	7 978 212.63	1 917 136.54	24.03
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	188 590.69		188 590.69	136 595.54	51 995.15	38.07
	Total III	21 979 995.96	559 358.77	21 420 637.19	16 550 136.27	4 870 500.92	29.43
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	27 391 772.24	997 020.39	26 394 751.85	21 275 646.05	5 119 105.80	24.06

(1) Dont droit au bail 5 000.00
(2) Dont à moins d'un an 329 243.15
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 500 000)	500 000.00	500 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	103 567.88	103 567.88		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	50 000.00	50 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	2 956 264.89	2 148 090.10	808 174.79	37.62
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	3 609 832.77	2 801 657.98	808 174.79	28.85
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	328 226.00	328 226.00		
	Provisions pour charges	169 429.00	212 906.00	-43 477.00	-20.42
	Total III	497 655.00	541 132.00	-43 477.00	-8.03
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	228 360.89	606 312.62	-377 951.73	-62.34
	Concours bancaires courants	26 348.87	125 309.22	-98 960.35	-78.97
	Emprunts et dettes financières diverses	18 456 658.71	14 512 915.43	3 943 743.28	27.17
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 662 710.93	1 569 663.41	93 047.52	5.93
	Dettes fiscales et sociales	1 908 764.41	1 079 176.83	829 587.58	76.87
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	4 420.27	39 478.56	-35 058.29	-88.80
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	22 287 264.08	17 932 856.07	4 354 408.01	24.28
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	26 394 751.85	21 275 646.05	5 119 105.80	24.06
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	22 287 264.08	17 704 858.07		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2016 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	7 046 629.27		7 046 629.27	4 892 407.07	2 154 222.20	44.03
Chiffre d'affaires NET	7 046 629.27		7 046 629.27	4 892 407.07	2 154 222.20	44.03
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 160 548.10	1 728 550.05	431 998.05	24.99
Autres produits			368.28	3 583.17	-3 214.89	-89.72
Total des Produits d'exploitation (I)			9 207 545.65	6 624 540.29	2 583 005.36	38.99
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			-487.47		-487.47	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			6 295 529.04	4 754 021.17	1 541 507.87	32.43
Impôts, taxes et versements assimilés			140 491.98	77 076.91	63 415.07	82.28
Salaires et traitements			1 724 523.94	1 091 072.22	633 451.72	58.06
Charges sociales			704 092.41	440 447.11	263 645.30	59.86
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			50 261.86	42 345.77	7 916.09	18.69
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			3 037.13	661.27	2 375.86	359.29
Total des Charges d'exploitation (II)			8 917 448.89	6 405 624.45	2 511 824.44	39.21
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			290 096.76	218 915.84	71 180.92	32.52
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	3 348 771.89	2 298 427.37	1 050 344.52	45.70
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	67 566.82	68 939.99	-1 373.17	-1.99
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	179 899.00	267 713.00	-87 814.00	-32.80
Différences positives de change		474.38	-474.38	-100.00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	3 596 237.71	2 635 554.74	960 682.97	36.45
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	67 000.00	89 503.97	-22 503.97	-25.14
Intérêts et charges assimilées (4)	27 470.44	31 459.68	-3 989.24	-12.68
Différences négatives de change	15 607.34	7 672.08	7 935.26	103.43
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	110 077.78	128 635.73	-18 557.95	-14.43
2. Résultat financier (V-VI)	3 486 159.93	2 506 919.01	979 240.92	39.06
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	3 776 256.69	2 725 834.85	1 050 421.84	38.54
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	305 204.58	35 459.00	269 745.58	760.73
Produits exceptionnels sur opérations en capital	180 277.62	10 131.00	170 146.62	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	43 477.00	28 981.00	14 496.00	50.02
Total VII	528 959.20	74 571.00	454 388.20	609.34
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	757 670.00	512 025.00	245 645.00	47.98
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	350 000.00	18.75	349 981.25	NS
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	1 107 670.00	512 043.75	595 626.25	116.32
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-578 710.80	-437 472.75	-141 238.05	-32.28
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	241 281.00	140 272.00	101 009.00	72.01
Total des produits (I+III+V+VII)	13 332 742.56	9 334 666.03	3 998 076.53	42.83
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	10 376 477.67	7 186 575.93	3 189 901.74	44.39
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	2 956 264.89	2 148 090.10	808 174.79	37.62
* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier	34 046.67	40 858.56		
: Redevance de crédit bail immobilier				

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ɴE FRANCE
ɔBBY SANDS
ɔBBY SANDS
ɤ0 SAINT HERBLAIN

ANNEXE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 26 394 751.85 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 7 046 629.27 Euros et dégageant un bénéfice de 2 956 264.89 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société a opté pour le régime des groupes de sociétés défini à l'article 223 A du code Général des impôts et s'est constituée tête du groupe fiscal.

Au 31/12/2016, le solde des abandons de compte courant consentis à la SARL ABALONE ENERGIE au titre de l'exercice clôturé au 31/12/2010 est de 217 948 euros.
Au 31/12/2016, le solde des abandons de compte courant consentis à la SAS ABALONE TT TOULOUSE au titre de l'exercice clôturé au :
- 31/12/2009 est de 60.000 euros.
- 31/12/2010 est de 90.000 euros.

Ces abandons sont accompagnés de la clause dite de retour à meilleur fortune ci-après définie.
Le retour à meilleur fortune sera réalisé dès lors que la situation nette comptable de la

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

société sera égale au montant du capital social augmenté de la réserve légale et des éventuelles réserves réglementées qu'elle aurait l'obligation de constituer.
Une somme égale à l'excédent constaté sera alors affectée directement au compte créditeur du créancier, en proportion de sa créance par rapport au total de l'abandon, ceci chaque année et jusqu'à apurement complet de l'abandon.
Au cours de l'exercice l'excédent constaté est de 68.158 euros.

Au cours de l'exercice clos au 31/12/2014, la SAS ABALONE FRANCE a fait un abandon de compte courant de 60.000 à la SAS ABALONE TT TOULOUSE.
Au cours de l'exercice clos au 31/12/2015, la société ABALONE FRANCE a fait les abandons de compte courant suivants :
- 20.000 euros à la société ABALONE TT TOULOUSE
- 50.000 euros à la société ABALONE EUROPEAN AVIATION

et a accordé les subventions d'équilibre suivantes :
- 150.000 euros à la société ABALONE TT PAU
- 100.000 euros à la société ABALONE TT TOURS

Au cours de l'exercice clos au 31/12/2016, l'excédent constaté est de 35.459 euros pour ABALONE TT TOURS.
Au cours de l'exercice l'excédent constaté est de 41.098 euros pour ABALONE TT TOURS et de 52.769 euros pour ABALONE TT PAU.

Au cours de l'exercice clos au 31/12/2016 la société ABALONE FRANCE a consenti les subventions d'équilibre suivantes :
- 60.000 euros à la société ABALONE TT TOULOUSE
- 75.000 euros à la société ABALONE TT PAU
- 45.000 euros à la société ABALONE TT 26
- 35.000 euros à la société ABALONE TT ORLEANS
- 40.000 euros à la société ABALONE TT ANGERS
- 145.000 euros à la société ABALONE TT LYON

Ces abandons et subventions sont accompagnés de la clause dite à meilleure fortune ci-après définie :
Le retour à meilleure fortune sera constaté dès lors que le résultat deviendra bénéficiaire tout en garantissant le maintien des capitaux propres à un montant au moins égal à celui du capital social, dans la limite annuelle de 50% du résultat d'exploitation.
Au cours de l'exercice les excédents constatés sont les suivants :
- 39.643 euros à la société ABALONE TT 26
- 40.000 euros à la société ABALONE TT ANGERS
- 33.366 euros à la société ABALONE TT LYON

Au cours de l'exercice clos au 31/12/2017 la société ABALONE FRANCE a consenti les subventions d'équilibre suivantes :
- 125.000 euros à la société ABALONE TT MONTPELLIER
- 30.000 euros à la société ABALONE TT REIMS
- 115.000 euros à la société ABALONE TT LILLE
- 100.000 euros à la société ABALONE TT DIJON
- 105.000 euros à la société ABALONE TT METZ
- 115.000 euros à la société ABALONE TT NANCY
- 65.000 euros à la société ABALONE TT BAYONNE
- 91.000 euros à la société ABALONE TT REZE

Ces abandons et subventions sont accompagnés de la clause dite à meilleure fortune

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

ci-après définie :
Le retour à meilleure fortune sera constaté dès lors que le résultat deviendra bénéficiaire tout en garantissant le maintien des capitaux propres à un montant au moins égal à celui du capital social, dans la limite annuelle de 50% du résultat d'exploitation.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 44 083 €.
La société a demandé un préfinancement au titre de ce mécanisme.
Le CICE a permis au groupe ABALONE d'accentuer son développement en ouvrant de nouvelles agences et en recrutant de nouveaux collaborateurs.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	135 048		7 773
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 404		1 360
Installations générales agencements aménagements divers	80 897		
Matériel de transport	103 921		33 142
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	138 393		39 998
TOTAL	327 615		74 500
Autres participations	4 692 370		417 760
Autres titres immobilisés	67 588		
Prêts, autres immobilisations financières	70 188		
TOTAL	4 830 145		417 760
TOTAL GENERAL	5 292 809		500 033

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			142 821	142 821
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			5 764	5 764
Installations générales agencements aménagements divers			80 897	80 897
Matériel de transport			137 063	137 063
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			178 390	178 390
TOTAL			402 115	402 115
Autres participations		350 000	4 760 130	4 760 130
Autres titres immobilisés			67 588	67 588
Prêts, autres immobilisations financières		31 066	39 122	39 122
TOTAL		381 066	4 866 840	4 866 840
TOTAL GENERAL		381 066	5 411 776	5 411 776

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	73 370	8 112		81 482
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 404	10		4 414
Installations générales agencements aménagements divers	72 162	2 849		75 011
Matériel de transport	45 620	18 115		63 735
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	101 030	21 176		122 206
TOTAL	223 216	42 150		265 366
TOTAL GENERAL	296 586	50 262		346 848

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	8 112				
Instal.techniques matériel outillage indus.	10				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 849				
Matériel de transport	18 115				
Matériel de bureau informatique mobilier	21 176				
TOTAL	42 150				
TOTAL GENERAL	50 262				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Impôts	212 906		43 477		169 429
Autres provisions pour risques et charges	328 226				328 226
TOTAL	541 132		43 477		497 655

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	220 705		179 899		40 806
Sur autres immobilisations financières	50 007				50 007
Sur comptes clients	31 093				31 093
Autres provisions pour dépréciation	461 266	67 000			528 266
TOTAL	763 071	67 000	179 899		650 172
TOTAL GENERAL	1 304 203	67 000	223 376		1 147 827
Dont dotations et reprises					
financières		67 000	179 899		
exceptionnelles			43 477		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	290 121	290 121	
Prêts	5 039	5 039	
Autres immobilisations financières	34 083	34 083	
Clients douteux ou litigieux	8 037	8 037	
Autres créances clients	4 004 748	4 004 748	
Impôts sur les bénéfices	3 641	3 641	
Taxe sur la valeur ajoutée	243 479	243 479	
Groupe et associés	7 531 808	7 531 808	
Débiteurs divers	102 103	102 103	
Charges constatées d'avance	188 591	188 591	
TOTAL	12 411 649	12 411 649	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	23 066		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	5 039		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	26 712	26 712		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	227 998	227 998		
Emprunts et dettes financières divers	3 698	3 698		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 662 711	1 662 711		
Personnel et comptes rattachés	391 075	391 075		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	348 046	348 046		
Impôts sur les bénéfices	10 579	10 579		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 094 619	1 094 619		
Autres impôts taxes et assimilés	64 446	64 446		
Groupe et associés	18 452 960	18 452 960		
Autres dettes	4 420	4 420		
TOTAL	22 287 264	22 287 264		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	377 371			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	500 000			500 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	2 462 336
Autres créances	73 530
Total	2 535 866

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 267
Emprunts et dettes financières diverses	3 871
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	838 147
Dettes fiscales et sociales	400 378
Autres dettes	4 328
Total	1 250 991

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	188 591
Total	188 591

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	4 429 203		
Autres immobilisations financières	38 043		
Créances clients et comptes rattachés	3 966 160		
Autres créances	7 079 634		
Emprunts et dettes financières diverses	18 433 895		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 532 819		
Autres dettes	4 328		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	110 078	3 596 238
Dont entreprises liées	70 871	3 595 861

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 24 915 euros correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		2 250 000
CAUTION SOLIDAIRE DE ABALONE FRANCE SUR LES EMPRUNTS CONTRACTES PAR ABALONE ENERGIE	2 250 000	
Total (1)		2 250 000

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				729 070	729 070
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				114 586	114 586
- dotations de l'exercice				134 368	134 368
Total				248 954	248 954
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				124 997	124 997
- exercice				117 361	117 361
Total				242 358	242 358
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				125 765	125 765
- entre 1 et 5 ans				281 413	281 413
Total				407 178	407 178
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				28 718	28 718
- entre 1 et 5 ans				16 740	16 740
Total				45 458	45 458
Montant en charge sur l'exercice				117 361	117 361

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	4 806
60 à 64 ans	1 à 5 ans	6 512
55 à 59 ans	6 à 10 ans	9 150
45 à 54 ans	11 à 20 ans	57 402
35 à 44 ans	21 à 30 ans	3 444
moins de 35 ans	plus de 30 ans	927
Engagement total		82 241

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 2 %

ABALONE TT FRANCE
Société par actions simplifiée
Au capital de 500 000,00 euros
Siège social : 43, rue Bobby Sands – 44800 SAINT-HERBLAIN
RCS NANTES 383 497 963

DECISION ADOPTEE PAR L'ASSOCIE UNIQUE 15 JUIN 2018
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

DEUXIEME DECISION
L'Associée unique décide d'affecter résultat bénéficiaire de 2 956 264,89 euros de la manière suivante :

ORIGINE		
Résultat de l'exercice		2 956 264,89 €
Autres réserves		0,00 €
Report à nouveau		0,00 €
AFFECTATION		
Dotations aux réserves		
A la réserve légale	0,00 €	
Aux autres réserves	1 264,89 €	
A titre de dividendes		
Dividendes	2 955 000,00 €	
TOTAL	**2 956 264,89 €**	**2 956 264,89 €**

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES
Le dividende unitaire sera de 5,91 euros.
Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 15 juin 2018.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associée unique prend acte qu'il a été distribué les dividendes suivants au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2016	2 148 090,10 euros		
31.12.2015	3 000 000,00 euros		
31.12.2014	3 314 028,00 euros		

Pour copie conforme
LE PRESIDENT

KPMG S.A.
89 Rue des Cinq Chemins
CS 14109
50009 Saint-Lô Cedex

CO-PILOTES AUDIT S.A.S.
Zone d'Activités de Prétôt
72 Impasse des Trémailleurs
50400 Granville

SAS ABALONE FRANCE

au Capital de 500 000 Euros

43 Rue Bobby Sands
44800 SAINT HERBLAIN
R.C.S. NANTES 383 497 963

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Ce rapport contient 21 pages

SOMMAIRE

- Rapport sur les comptes annuels 2 pages
- Bilan 2 pages
- Compte de résultat 2 pages
- Annexe 12 pages

SAS ABALONE FRANCE
au Capital de 500 000 Euros

43 rue Bobby Sands
44800 SAINT HERBLAIN
R.C.S. NANTES 383 497 963

Exercice clos le 31 décembre 2017

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'associée unique,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABALONE France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de l'arrêté des comptes, votre société procède à des estimations comptables significatives portant notamment sur la valeur d'inventaire des titres de participation. Elle constitue des dépréciations pour couvrir le risque sur ses titres de participation, tel que décrit en note « Titres immobilisés » de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les commissaires aux comptes

Saint-Lô, le 15 juin 2018

KPMG

Yohann BOSSARD

Granville, le 15 juin 2018

CO-PILOTES AUDIT

Yoan BUSNEL

SAS ABALONE FRANCE
44800 SAINT HERBLAIN

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	86 946.31	81 482.09	5 464.22	7 177.50	-1 713.28	-23.87
	Fonds commercial (1)	54 500.00		54 500.00	54 500.00		
	Autres immobilisations incorporelles	1 375.00		1 375.00		1 375.00	
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	5 763.99	4 413.81	1 350.18		1 350.18	
	Autres immobilisations corporelles	396 351.29	260 952.43	135 398.86	104 399.17	30 999.69	29.69
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	4 470 008.75	40 806.00	4 429 202.75	4 181 543.75	247 659.00	5.92
	Créances rattachées à des participations	290 121.28		290 121.28	290 121.28		
	Autres titres immobilisés	67 587.79	50 007.29	17 580.50	17 580.50		
	Prêts	5 039.09		5 039.09	28 104.80	-23 065.71	-82.07
	Autres immobilisations financières	34 082.78		34 082.78	42 082.78	-8 000.00	-19.01
	Total II	5 411 776.28	437 661.62	4 974 114.66	4 725 509.78	248 604.88	5.26
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	2 240.61		2 240.61		2 240.61	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	4 012 784.62	31 092.91	3 981 691.71	3 179 046.85	802 644.86	25.25
	Autres créances	7 881 030.87	528 265.86	7 352 765.01	5 256 281.25	2 096 483.76	39.89
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	9 895 349.17		9 895 349.17	7 978 212.63	1 917 136.54	24.03
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	188 590.69		188 590.69	136 595.54	51 995.15	38.07
	Total III	21 979 995.96	559 358.77	21 420 637.19	16 550 136.27	4 870 500.92	29.43
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	27 391 772.24	997 020.39	26 394 751.85	21 275 646.05	5 119 105.80	24.06

(1) Dont droit au bail 5 000.00
(2) Dont à moins d'un an 329 243.15
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 500 000)	500 000.00	500 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	103 567.88	103 567.88		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	50 000.00	50 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	2 956 264.89	2 148 090.10	808 174.79	37.62
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	3 609 832.77	2 801 657.98	808 174.79	28.85
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	328 226.00	328 226.00		
	Provisions pour charges	169 429.00	212 906.00	-43 477.00	-20.42
	Total III	497 655.00	541 132.00	-43 477.00	-8.03
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	228 360.89	606 312.62	-377 951.73	-62.34
	Concours bancaires courants	26 348.87	125 309.22	-98 960.35	-78.97
	Emprunts et dettes financières diverses	18 456 658.71	14 512 915.43	3 943 743.28	27.17
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 662 710.93	1 569 663.41	93 047.52	5.93
	Dettes fiscales et sociales	1 908 764.41	1 079 176.83	829 587.58	76.87
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	4 420.27	39 478.56	-35 058.29	-88.80
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	22 287 264.08	17 932 856.07	4 354 408.01	24.28
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	26 394 751.85	21 275 646.05	5 119 105.80	24.06
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	22 287 264.08	17 704 858.07		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2016 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	7 046 629.27		7 046 629.27	4 892 407.07	2 154 222.20	44.03
Chiffre d'affaires NET	7 046 629.27		7 046 629.27	4 892 407.07	2 154 222.20	44.03
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 160 548.10	1 728 550.05	431 998.05	24.99
Autres produits			368.28	3 583.17	-3 214.89	-89.72
Total des Produits d'exploitation (I)			9 207 545.65	6 624 540.29	2 583 005.36	38.99
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			-487.47		-487.47	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			6 295 529.04	4 754 021.17	1 541 507.87	32.43
Impôts, taxes et versements assimilés			140 491.98	77 076.91	63 415.07	82.28
Salaires et traitements			1 724 523.94	1 091 072.22	633 451.72	58.06
Charges sociales			704 092.41	440 447.11	263 645.30	59.86
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			50 261.86	42 345.77	7 916.09	18.69
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			3 037.13	661.27	2 375.86	359.29
Total des Charges d'exploitation (II)			8 917 448.89	6 405 624.45	2 511 824.44	39.21
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			290 096.76	218 915.84	71 180.92	32.52
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	3 348 771.89	2 298 427.37	1 050 344.52	45.70
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	67 566.82	68 939.99	-1 373.17	-1.99
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	179 899.00	267 713.00	-87 814.00	-32.80
Différences positives de change		474.38	-474.38	-100.00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	3 596 237.71	2 635 554.74	960 682.97	36.45
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	67 000.00	89 503.97	-22 503.97	-25.14
Intérêts et charges assimilées (4)	27 470.44	31 459.68	-3 989.24	-12.68
Différences négatives de change	15 607.34	7 672.08	7 935.26	103.43
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	110 077.78	128 635.73	-18 557.95	-14.43
2. Résultat financier (V-VI)	3 486 159.93	2 506 919.01	979 240.92	39.06
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	3 776 256.69	2 725 834.85	1 050 421.84	38.54
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	305 204.58	35 459.00	269 745.58	760.73
Produits exceptionnels sur opérations en capital	180 277.62	10 131.00	170 146.62	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	43 477.00	28 981.00	14 496.00	50.02
Total VII	528 959.20	74 571.00	454 388.20	609.34
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	757 670.00	512 025.00	245 645.00	47.98
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	350 000.00	18.75	349 981.25	NS
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	1 107 670.00	512 043.75	595 626.25	116.32
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-578 710.80	-437 472.75	-141 238.05	-32.28
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	241 281.00	140 272.00	101 009.00	72.01
Total des produits (I+III+V+VII)	13 332 742.56	9 334 666.03	3 998 076.53	42.83
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	10 376 477.67	7 186 575.93	3 189 901.74	44.39
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	2 956 264.89	2 148 090.10	808 174.79	37.62
* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier	34 046.67	40 858.56		
: Redevance de crédit bail immobilier				

(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS ABALONE FRANCE
43 RUE BOBBY SANDS
RUE BOBBY SANDS
44800 SAINT HERBLAIN

ANNEXE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 26 394 751.85 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 7 046 629.27 Euros et dégageant un bénéfice de 2 956 264.89 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société a opté pour le régime des groupes de sociétés défini à l'article 223 A du code Général des impôts et s'est constituée tête du groupe fiscal.

Au 31/12/2016, le solde des abandons de compte courant consentis à la SARL ABALONE ENERGIE au titre de l'exercice clôturé au 31/12/2010 est de 217 948 euros.
Au 31/12/2016, le solde des abandons de compte courant consentis à la SAS ABALONE TT TOULOUSE au titre de l'exercice clôturé au :
- 31/12/2009 est de 60.000 euros.
- 31/12/2010 est de 90.000 euros.

Ces abandons sont accompagnés de la clause dite de retour à meilleur fortune ci-après définie.
Le retour à meilleur fortune sera réalisé dès lors que la situation nette comptable de la

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

société sera égale au montant du capital social augmenté de la réserve légale et des éventuelles réserves réglementées qu'elle aurait l'obligation de constituer.
Une somme égale à l'excédent constaté sera alors affectée directement au compte créditeur du créancier, en proportion de sa créance par rapport au total de l'abandon, ceci chaque année et jusqu'à apurement complet de l'abandon.
Au cours de l'exercice l'excédent constaté est de 68.158 euros.

Au cours de l'exercice clos au 31/12/2014, la SAS ABALONE FRANCE a fait un abandon de compte courant de 60.000 à la SAS ABALONE TT TOULOUSE.
Au cours de l'exercice clos au 31/12/2015, la société ABALONE FRANCE a fait les abandons de compte courant suivants :
- 20.000 euros à la société ABALONE TT TOULOUSE
- 50.000 euros à la société ABALONE EUROPEAN AVIATION

et a accordé les subventions d'équilibre suivantes :
- 150.000 euros à la société ABALONE TT PAU
- 100.000 euros à la société ABALONE TT TOURS

Au cours de l'exercice clos au 31/12/2016, l'excédent constaté est de 35.459 euros pour ABALONE TT TOURS.
Au cours de l'exercice l'excédent constaté est de 41.098 euros pour ABALONE TT TOURS et de 52.769 euros pour ABALONE TT PAU.

Au cours de l'exercice clos au 31/12/2016 la société ABALONE FRANCE a consenti les subventions d'équilibre suivantes :
- 60.000 euros à la société ABALONE TT TOULOUSE
- 75.000 euros à la société ABALONE TT PAU
- 45.000 euros à la société ABALONE TT 26
- 35.000 euros à la société ABALONE TT ORLEANS
- 40.000 euros à la société ABALONE TT ANGERS
- 145.000 euros à la société ABALONE TT LYON

Ces abandons et subventions sont accompagnés de la clause dite à meilleure fortune ci-après définie :
Le retour à meilleure fortune sera constaté dès lors que le résultat deviendra bénéficiaire tout en garantissant le maintien des capitaux propres à un montant au moins égal à celui du capital social, dans la limite annuelle de 50% du résultat d'exploitation.
Au cours de l'exercice les excédents constatés sont les suivants :
- 39.643 euros à la société ABALONE TT 26
- 40.000 euros à la société ABALONE TT ANGERS
- 33.366 euros à la société ABALONE TT LYON

Au cours de l'exercice clos au 31/12/2017 la société ABALONE FRANCE a consenti les subventions d'équilibre suivantes :
- 125.000 euros à la société ABALONE TT MONTPELLIER
- 30.000 euros à la société ABALONE TT REIMS
- 115.000 euros à la société ABALONE TT LILLE
- 100.000 euros à la société ABALONE TT DIJON
- 105.000 euros à la société ABALONE TT METZ
- 115.000 euros à la société ABALONE TT NANCY
- 65.000 euros à la société ABALONE TT BAYONNE
- 91.000 euros à la société ABALONE TT REZE

Ces abandons et subventions sont accompagnés de la clause dite à meilleure fortune

ci-après définie :
Le retour à meilleure fortune sera constaté dès lors que le résultat deviendra bénéficiaire tout en garantissant le maintien des capitaux propres à un montant au moins égal à celui du capital social, dans la limite annuelle de 50% du résultat d'exploitation.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 44 083 €.
La société a demandé un préfinancement au titre de ce mécanisme.
Le CICE a permis au groupe ABALONE d'accentuer son développement en ouvrant de nouvelles agences et en recrutant de nouveaux collaborateurs.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	135 048		7 773
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 404		1 360
Installations générales agencements aménagements divers	80 897		
Matériel de transport	103 921		33 142
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	138 393		39 998
TOTAL	327 615		74 500
Autres participations	4 692 370		417 760
Autres titres immobilisés	67 588		
Prêts, autres immobilisations financières	70 188		
TOTAL	4 830 145		417 760
TOTAL GENERAL	5 292 809		500 033

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			142 821	142 821
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			5 764	5 764
Installations générales agencements aménagements divers			80 897	80 897
Matériel de transport			137 063	137 063
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			178 390	178 390
TOTAL			402 115	402 115
Autres participations		350 000	4 760 130	4 760 130
Autres titres immobilisés			67 588	67 588
Prêts, autres immobilisations financières		31 066	39 122	39 122
TOTAL		381 066	4 866 840	4 866 840
TOTAL GENERAL		381 066	5 411 776	5 411 776

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	73 370	8 112		81 482
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 404	10		4 414
Installations générales agencements aménagements divers	72 162	2 849		75 011
Matériel de transport	45 620	18 115		63 735
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	101 030	21 176		122 206
TOTAL	223 216	42 150		265 366
TOTAL GENERAL	296 586	50 262		346 848

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	8 112				
Instal.techniques matériel outillage indus.	10				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 849				
Matériel de transport	18 115				
Matériel de bureau informatique mobilier	21 176				
TOTAL	42 150				
TOTAL GENERAL	50 262				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Impôts	212 906		43 477		169 429
Autres provisions pour risques et charges	328 226				328 226
TOTAL	541 132		43 477		497 655

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	220 705		179 899		40 806
Sur autres immobilisations financières	50 007				50 007
Sur comptes clients	31 093				31 093
Autres provisions pour dépréciation	461 266	67 000			528 266
TOTAL	763 071	67 000	179 899		650 172
TOTAL GENERAL	1 304 203	67 000	223 376		1 147 827
Dont dotations et reprises					
financières		67 000	179 899		
exceptionnelles			43 477		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	290 121	290 121	
Prêts	5 039	5 039	
Autres immobilisations financières	34 083	34 083	
Clients douteux ou litigieux	8 037	8 037	
Autres créances clients	4 004 748	4 004 748	
Impôts sur les bénéfices	3 641	3 641	
Taxe sur la valeur ajoutée	243 479	243 479	
Groupe et associés	7 531 808	7 531 808	
Débiteurs divers	102 103	102 103	
Charges constatées d'avance	188 591	188 591	
TOTAL	12 411 649	12 411 649	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	23 066		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	5 039		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	26 712	26 712		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	227 998	227 998		
Emprunts et dettes financières divers	3 698	3 698		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 662 711	1 662 711		
Personnel et comptes rattachés	391 075	391 075		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	348 046	348 046		
Impôts sur les bénéfices	10 579	10 579		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 094 619	1 094 619		
Autres impôts taxes et assimilés	64 446	64 446		
Groupe et associés	18 452 960	18 452 960		
Autres dettes	4 420	4 420		
TOTAL	22 287 264	22 287 264		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	377 371			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	500 000			500 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	2 462 336
Autres créances	73 530
Total	2 535 866

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 267
Emprunts et dettes financières diverses	3 871
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	838 147
Dettes fiscales et sociales	400 378
Autres dettes	4 328
Total	1 250 991

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	188 591
Total	188 591

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	4 429 203		
Autres immobilisations financières	38 043		
Créances clients et comptes rattachés	3 966 160		
Autres créances	7 079 634		
Emprunts et dettes financières diverses	18 433 895		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 532 819		
Autres dettes	4 328		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	110 078	3 596 238
Dont entreprises liées	70 871	3 595 861

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 24 915 euros correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		2 250 000
CAUTION SOLIDAIRE DE ABALONE FRANCE SUR LES EMPRUNTS CONTRACTES PAR ABALONE ENERGIE	2 250 000	
Total (1)		2 250 000

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				729 070	729 070
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				114 586	114 586
- dotations de l'exercice				134 368	134 368
Total				248 954	248 954
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				124 997	124 997
- exercice				117 361	117 361
Total				242 358	242 358
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				125 765	125 765
- entre 1 et 5 ans				281 413	281 413
Total				407 178	407 178
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				28 718	28 718
- entre 1 et 5 ans				16 740	16 740
Total				45 458	45 458
Montant en charge sur l'exercice				117 361	117 361

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	4 806
60 à 64 ans	1 à 5 ans	6 512
55 à 59 ans	6 à 10 ans	9 150
45 à 54 ans	11 à 20 ans	57 402
35 à 44 ans	21 à 30 ans	3 444
moins de 35 ans	plus de 30 ans	927
Engagement total		82 241

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 2 %

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- ABALONE TT ANGERS	123 000	79 276	100.00	123 000	123 000			2 627 522	77 168	
- SAS ABALONE TT 72	120 000	754 751	100.00	120 000	120 000			6 867 752	382 988	
- SAS ABALONE TT VENDEE	100 000	590 226	100.00	157 669	157 669			6 400 886	242 987	
- SARL ABALONE ENERGIE	400 000	-532 742	100.00	477 052	477 052			248 147	198 504	
- SAS ABALONE TT LANDES	100 000	195 067	100.00	135 080	135 080			1 485 697	40 832	
- SAS ABALONE TT TOULOUSE	120 000	12 000	100.00	158 570	132 000			1 522 029	10 177	
- SAS ABALONE TT MANTES LA JOL	100 000	39 342	100.00	100 000	100 000			1 501 381	-72 963	
- SAS ABALONE TT ROMORANTIN	120 000	236 686	100.00	162 740	162 740			2 504 356	90 265	
- SAS ABALONE TT RUNGIS	120 000	875 304	100.00	120 000	120 000			5 362 355	409 109	
- SAS ABALONE TT PAU	120 000	53 901	100.00	120 000	120 000			1 981 245	52 227	
- SAS ABALONE TT VITRE	120 000	670 449	100.00	120 000	120 000			6 926 223	468 527	
- SAS ABALONE TT LYON	121 000	32 907	100.00	121 000	121 000			3 179 683	32 598	
- SAS ABALONE TT ORLEANS	121 000	-40 204	100.00	121 000	121 000			539 942	-40 880	
- SAS ABALONE TT REIMS	121 000	-57 045	100.00	121 000	121 000			325 480	-59 781	
- SAS ABALONE TT BREST	123 000	9 527	100.00	123 000	123 000			2 028 752	9 527	
- SAS ABALONE TT ATLANTIQUE OU	150 000	642 964	100.00	40 000	40 000			6 868 270	334 139	
- SAS ABALONE TT MONTPELLIER	123 000	2 167	100.00	123 000	123 000			288 871	1 068	
- SAS ABALONE TT METZ	123 000	-57 436	100.00	123 000	123 000			428 823	-57 436	
- SAS ABALONE TT BRETAGNE	100 000	375 614	100.00	158 000	158 000			2 987 195	201 793	
- SAS ABALONE TT 49-85	100 000	587 441	100.00	40 000	40 000			5 326 363	308 084	
- SAS ABALONE TT 26	121 000	41 436	100.00	121 000	121 000			2 037 451	39 305	
- SCI ABALONE TT NANCY	123 000	-60 321	100.00	123 000	123 000			454 947	-60 321	
- SARL ABALONE INVESTIMMO	5 000		99.98	4 999	4 999					
- SCI LA SANSONNIERE	2 000	-425 749	99.50	1 988	1 988			3 400	-65 935	
- SAS ABALONE TT CHATEAUBRIANT	121 000	297 516	99.00	119 790	119 790			6 168 049	281 556	
- SCI JULES VERNE	1 524	239 129	99.00	31 848	31 848			131 716	70 262	
- SAS ABALONE RESEARCH	100 000	387 680	90.00	36 000	36 000			3 626 665	199 448	
- SAS ABALONE TT ORVAULT	115 000	740 333	85.00	97 750	97 750			7 125 298	303 953	
- SAS ABALONE TT TOURS	120 000	64 138	85.00	102 000	102 000			2 381 396	40 593	
- SAS ABALONE TT NANTES BATIME	100 000	637 039	70.10	28 040	28 040			9 087 245	455 934	
- SAS ABALONE TT REZE	100 000	23 731	70.00	70 000	70 000			67 962	-85 570	
- SAS TERRA COMPETENCES	120 000	216 310	70.00	84 000	84 000			6 464 594	22 610	
- SARL ABALONE TT LE MANS	90 000	13 467	70.00	63 000	63 000				-965	
- SAS ABALONE TT LORIENT	120 000	277 995	70.00	84 000	84 000			3 862 114	178 235	
- SAS ABALONE TT ATLANTIQUE CE	100 000	1 172 184	69.99	40 000	40 000			9 923 924	576 370	
- SAS ABALONE TT BORDEAUX	100 000	618 451	65.10	26 040	26 040			6 153 831	255 712	
- SAS ABALONE TT PESSAC	100 000	701 645	65.00	65 000	65 000			6 290 369	341 219	
- SCI MANDROS	2 000	24 052	51.00	1 020	1 020			8 069	3 848	

En Euros
CEGOM Experts-comptables

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
- SCI HALIOTIS	10 000	131 687	51.00	62 231	62 231			43 367	110 648	
- SCI ELSA IMMO	20 000	12 449	51.00	10 200	10 200			25 246	7 229	
- SARL INEXIA	12 000	-170 031	50.80	10 737					-1 332	
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
- SCI STEFX	2 000	66 425	50.00	1 000	1 000			25 642	18 654	
- SCI MOUTHAI	2 000	-21 975	49.50	990	990			11 879	4 786	
- SAS TERRA AGRO SERVICES	10 000	9 206	35.00	3 500					19 588	
- ABALONE TT CLERMONT FERRAND	120 000		25.00	30 000	30 000					
- ABALONE TT LA ROCHELLE	125 000		20.00	25 000	25 000					
- ABALONE TT LA TESTE	125 000		20.00	25 000	25 000					
- ABALONE TT LISSES	125 000		20.00	25 000	25 000					
- ABALONE TT MONTAUBAN	125 000		20.00	25 000	25 000					
- ABALONE TT EPINAL	125 000		20.00	25 000	25 000					
- ABALONE TT LES ESSARTS	125 000		20.00	25 000	25 000					
- ABALONE TT LILLE	120 000	897	20.00	24 000	24 000			172 030	897	
- ABALONE TT BRIVE	125 000		20.00	25 000	25 000					
- ABALONE TT DIJON	120 000	2 797	20.00	24 000	24 000			60 646	2 797	
- ABALONE TT LYON II	125 000		20.00	25 000	25 000					
- ABALONE TT OSNY	125 000		20.00	25 000	25 000					
- ABALONE TT PUY EN VELAY	125 000		20.00	25 000	25 000					
- ABALONE TT LYON III	125 000		20.00	25 000	25 000					
- ABALONE TT TARBES	125 000		20.00	25 000	25 000					
- ABALONE TT AIX EN PROVENCE	125 000		15.00	18 750	18 750					
- ABALONE TT BAYONNE	120 000	-55 723	10.00	12 000	12 000			293 245	-55 723	
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										